



PHI 784 – Philosophie de la religion (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2014

Lundi de 16 h à 18 h 50, local A3-131 (Sherbrooke) et L1-2637 (Longueuil)

Enseignant : Andrius Valevicius
Bureau : A5-214
Téléphone : **819 821-8000, poste 62607**
Courriel : andrius.valevicius@USherbrooke.ca

OBJECTIF

Analyser le renouveau du mythe et du symbole au 20^e siècle.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Connaître les contributions de Carl Jung, de Mircea Eliade et de Joseph Campbell (et, par extension, de Northrup Frye).

CONTENU

Ce cours portera sur le grand intérêt qu'ont connu le mythe et le symbole au 20^e siècle. La découverte moderne du mythe et du symbole est apparue comme solution aux défis que posaient le développement scientifique et technologie ainsi que les transformations politiques. Les vérités de l'existence et même les éléments constitutifs de la métaphysique pouvaient trouver leurs clés d'interprétation par le mythe ancien et par l'identification des archétypes. Cet intérêt pour le mythe, grâce au travail extraordinaire des trois penseurs Carl Jung, Mircea Eliade et Joseph Campbell a influencé la psychologie, la psychiatrie, l'étude de la religion, la philosophie, l'archéologie, l'anthropologie, la littérature et d'autres domaines connexes.

Ce cours examinera les travaux et idées de Jung, d'Eliade et de Campbell. Il y aura aussi la possibilité d'inclure Northrup Frye (natif de Sherbrooke) dans ce groupe. Nous regarderons leur influence, mais aussi nous les situerons dans leur contexte historique et politique pour pouvoir prendre une distance critique sur le phénomène du mythe. Nous nous questionnerons aussi sur la perméabilité de leurs idées aujourd'hui.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
8 septembre	Introduction. Vérité, romantisme ou désespoir?
15 septembre	Carl Jung
22 septembre	Mircea Eliade
29 septembre	Joseph Campbell
6 octobre	Lecture et discussion : « The Hero of a Thousand Faces » (Campbell)
13 octobre	Relâche
20 octobre	Lecture et discussion : « The Mask of God » (Campbell)
27 octobre	Lecture et discussion : « The Archetypes of the Collective Consciousness » (Jung)
3 novembre	Lecture et discussion : « L'essence de la mythologie » (Jung et Kérényi)
10 novembre	Lecture et discussion : « Mythes, Rêves et Mystères » (Eliade)
17 novembre	Lecture et discussion : « Images et symboles » (Eliade)
24 novembre	Northrop Frye : « The Anatomy of Criticism » (optionnel)
1 décembre	Lecture et discussion : « The Politics of Myth » (Robert Ellwood)
8 décembre	Conclusion. La conscience collective et la fin de l'histoire.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Un essai devra être rendu à la fin du cours. Il y aura aussi au moins une présentation en classe, dépendamment du nombre d'inscriptions.

Critères d'évaluation

Seront considérés : l'effort mis dans la recherche, l'assiduité dans les lectures ainsi que la qualité de la langue écrite.

Plusieurs lectures sont à prévoir.

BIBLIOGRAPHIE

Campbell, Joseph. *The Hero of a Thousand Faces*, 1949.

Campbell, Joseph. *The Masks of God*, 1962.

Eliade, Mircea. *Mythes, Rêves et Mystères*, 1962.

Eliade, Mircea. *Images et symboles*, 1952.

Ellwood, Robert. *The Politics of Myth*, 1998.

Jung, Carl. *The Archetypes of the Collective Consciousness*, 1919.

Jung, Carl. *L'essence de la mythologie* (avec Karl Kérényi), 1980.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.